ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté
Égalité
Fraternité

CHEF DE CENTRE

SEJOUR DE COHESION DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Identification du poste

DIRECTION OU SERVICE : DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DE LA SOMME (DSDEN80)

Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de la Somme (sdjes80)

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : AMIENS

CONTEXTE DU RECRUTEMENT : encadrement des séjours de cohésion 2024

L'édition 2024 du SNU offre l'opportunité à de jeunes volontaires de 15 à 17 ans de participer à un séjour de cohésion ou au nouveau dispositif classes et lycées engagées.

Le personnel encadrant sera recruté pour chaque session sur 14 jours consécutifs :

En 2024, des séjours de cohésion hors temps scolaire (inscriptions volontaires des jeunes) et pendant le temps scolaire (inscriptions des jeunes via le label classes et lycées engagées) seront proposés :

- **Du 15 juin au 28 juin 2024 ;**
- **Du 03 juillet au 15 juillet 2024**

Des jours de formation/préparation et suivi (de 2 à 5 jours) sont également à prévoir en amont du séjour. Ceux-ci seront à définir avec le Chef de centre et le Chef de projet. Les jours de repos compensateurs, calculés en fonction du nombre de jours d'encadrement effectivement réalisés - jusqu'à 4 jours -, sont rémunérés et pris à la fin de chaque séjour.

POSSIBILITE DE CANDIDATER POUR UNE SEULE OU PLUSIEURS SESSIONS.

DESCRIPTION DU DISPOSITIF

Le SNU est un dispositif ambitieux d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, appelé à impliquer à terme toute une classe d'âge.

Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs :

- **Développer la cohésion nationale**, en favorisant le sentiment d'appartenance à la Nation et l'identification aux valeurs de la République.
- **Promouvoir une culture de l'engagement**, en permettant à chaque jeune de vivre une expérience d'engagement porteuse de sens, autour des grands enjeux contemporains : transition écologique, solidarité, esprit de défense et égalité des chances.

- **Renforcer la résilience de la Nation**, en permettant aux jeunes d'acquérir les connaissances et compétences pratiques qui développent leur capacité d'intervenir dans des situations du quotidien ou en cas de crise.

Le SNU s'adresse aux jeunes entre 15 à 17 ans sur la base du volontariat.

Le parcours SNU s'articule en 2 étapes :

1. **Un séjour de cohésion** de deux semaines visant à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective, la responsabilité et l'esprit de défense ;

2. **Une phase d'engagement** permettant de répondre au désir des volontaires de poursuivre leur engagement au service de l'intérêt général après le séjour de cohésion. Qu'elle repose sur un engagement de courte durée (mission d'intérêt général) ou de longue durée (service civique, réserves, engagement bénévole etc.), l'enjeu de la phase d'engagement réside dans la réalisation d'un parcours construit et consolidé par chaque jeune lui-même à partir d'une offre identifiée et accessible notamment via la plateforme www.snu.gouv.fr.

Les séjours de cohésion ont lieu dans des centres SNU, répartis sur l'ensemble du territoire, dont les territoires ultra-marins.

LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

FONCTION : CHEF DE CENTRE

NOMBRE DE PERSONNES A ENCADRER : entre 126 et 210 jeunes.

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE :

Astreinte de nuit et logement sur site (hébergement et pension complète compris)
Tenue obligatoire fournie pour l'encadrement du séjour : casquette, pantalon, polo, teeshirt, etc.

EFFECTIFS DE LA STRUCTURE : Les effectifs varient en fonction de la capacité d'accueil des centres pouvant aller de 126 à 210 volontaires. Chaque centre est composé de plusieurs compagnies. Chaque compagnie contient 3 à 5 maisonnées accueillant 14 volontaires dans chaque maisonnée.

L'ENCADREMENT DES SEJOURS DE COHESION SE COMPOSE DE :

- Une équipe de direction : **un chef de centre,** un ou deux adjoints au chef de centre (en fonction de la taille du centre) ;
- **Des cadres spécialisés** en charge de la coordination globale sur les aspects logistiques, activités sportives, approche pédagogique, volets sanitaires. (2 ou 3 en fonction de la taille des centres) ;
- Un référent vie collective venant en appui du référent sanitaire ;
- Des cadres de compagnie (1 pour 40 à 50 volontaires) ;
- Des tuteurs de maisonnée (1 pour 14 volontaires).

Description du poste (responsabilités, missions, attributions et activités) :

Le chef de centre administre et anime la vie du centre. Il est responsable du projet pédagogique, de la discipline (respect du règlement intérieur) et de la logistique.

C'est le premier interlocuteur des institutions et des différents partenaires pendant toute la phase de cohésion.
Appuyé par son adjoint, conseiller éducatif, et en lien avec le chef de projet départemental, il élabore le projet d'accueil des jeunes volontaires et conçoit l'emploi du temps dans le respect du cadre défini dans le guide des contenus des séjours de cohésion.
Il identifie et contacte les différents intervenants, et leur assure une formation initiale sur le projet et la pédagogie. Il veille à construire des activités fondées sur une pédagogie active, intégratrice et d'éducation non formelle, privilégiant, chaque fois que possible, l'interdisciplinarité entre les modules collectifs de formation. Il identifie les besoins liés aux

volontaires en situation de handicap ou justifiant de situations particulières (jeunes en situation de décrochage…) et fait mettre en œuvre les dispositifs d'égalité, d'intégration et d'inclusion. Il accompagne le recrutement des cadres spécialisés, cadres de compagnie et tuteurs. Il s'assure de l'organisation des maisonnées et de la disposition des locaux avant l'arrivée sur site des volontaires.

Dans le cadre des « Classes et Lycées engagés », le chef de centre, appuyé par son adjoint, est en relation avec les « référents engagement » des classes des établissements scolaires. Il leur présente le projet pédagogique du centre et il détaille les modalités de mise en œuvre de la coloration liée au projet de la classe engagées (objectifs, activités, intervenants, visites, action engagée envisagée, etc.). Il veille aussi à prendre en compte les spécificités des projets des différentes classes engagées afin de contribuer à leur donner du sens et de la cohérence. Il facilite les contacts avec les partenaires mobilisés sur le territoire. Il est également en lien avec les référents académiques et les chefs de projets départementaux.

Pendant le séjour de cohésion, le chef de centre administre et anime la vie du centre. Il est le garant de la sécurité absolue des volontaires tous mineurs. Il s'assure de la mise en œuvre de l'ensemble des règles liées à l'hygiène, à la sécurité et la prévention des accidents. Il prend les dispositions nécessaires pour que les objectifs pédagogiques du séjour de cohésion soient atteints dans chacune des thématiques des modules collectifs de formation. Il organise le lien avec les familles des volontaires. Il répond aux sollicitations des médias en valorisant la création du SNU et l'action de son centre. Il organise, en lien avec les services de l'Etat dans le département et avec les collectivités territoriales, la cérémonie de fin de séjour. A l'issue du stage de cohésion il participe à l'évaluation, rédige un retour d'expérience avec des propositions d'aménagement. Il accueille les « référents engagement » des établissements scolaires durant les 3 jours de coloration et veille à l'organisation de la participation des enseignants au sein des divers ateliers.

Le chef de centre participe à la conception et à la préparation du projet d'accueil des volontaires. Il participe à l'évaluation des séjours successifs et à la définition des aménagements souhaitables.

Le chef de centre est appuyé dans ses missions par un ou deux adjoints en fonction de la taille du centre, deux ou trois cadres spécialisés et une équipe d'encadrement des volontaires comme indiqué ci-dessus.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :

☒ Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE

CONNAISSANCES :

- Expérience préalable dans la direction d'une structure d'accueil des mineurs ou d'un établissement scolaire ;
- Expérience dans le pilotage pédagogique des activités de formation ;
- Psychologie et sociologie de l'adolescent ;
- Sécurité physique et morale des mineurs.
- Dispositifs d'aide aux adolescents en situations de handicap ou à besoins particuliers
- Identification des risques psycho-sociaux ;
- Sécurité physique et morale des mineurs.

COMPETENCES :

- Animer une équipe, fédérer des énergies, créer de la cohésion ;
- Aisance relationnelle
- Capacité d'écoute et réactivité ;
- Exemplarité, intégrité et rigueur dans le comportement ;
- Expérience dans l'accompagnement des jeunes ;
- Gestion des conflits.

REMUNERATION ET CADRE D'EMPLOI : en fonction de la situation statutaire, poste ouvert aux fonctionnaires en activité, statut privé, réservistes, retraités.

Contrat d'engagement éducatif sur la base de 137,60 € brut par jour (hors indemnité congé payé)

Personnels relevant du MENJS ainsi que les agents publics relevant de toute administration de l'Etat : - Indemnité par décret n° 2022-343 du 10 mars 2022 instituant une indemnité d'encadrement du service national universel

CONTACTS RESSOURCES HUMAINES

Patrick LOMBE – TAMBWE
Chef de projet SNU de la Somme

Mail :
Patrick.lombe-tambwe@ac-amiens.fr
Sdjes80-snu@ac-amiens.fr

Téléphone : 06 75 96 71 81